

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

384 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Montfermeil. Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **74 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

1 espèce faisant l'objet d'une **protection nationale** a été répertoriée à Montfermeil : l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*). Toutefois, l'indigénat de cette espèce peut parfois s'avérer douteux car elle est utilisée en horticulture.



© J. Wégné, MNHN/CBNBP

Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.

L'**Alisier de Fontainebleau**, découvert en 2002 dans la commune, s'observe principalement sur des sols sablo-caillouteux ou marneux, notamment en lisière de boisements de chênes pubescents et/ou de pins.

Flore menacée

1 espèce **menacée en Île-de-France** est connue dans la commune de Montfermeil : la Roquette des murailles (*Diplotaxis muralis*), notée en 2002, est considérée comme en danger d'extinction au niveau régional.

3 autres espèces connues à Montfermeil sont considérées comme **quasi-menacées en Île-de-France** : l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) observé en 2002, le Chénopode des murs (*Chenopodium muralis*) observé en 2001 et la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*) observée en 2003.



© S. Filoche

La **Roquette des murailles** affectionne les milieux assez secs, au pH neutre à calcaire. Elle s'observe dans des pelouses calcicoles, des friches sableuses, des carrières, ou encore sur des vieux murs.



© G. Hunault

Le **Chénopode des murs** est une plante nitrophile des friches sur sols riches, en situations bien exposées.



© F. Perriat

La **Samole de Valérand** est une plante des mares, petites sources ou, plus rarement des gravières, se développant sur des sols temporairement inondés et riches en bases.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

2 espèces observées à Montfermeil peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Parmi elles, l'Alisier de Fontainebleau est déterminant dans tous les cas (« Z1 ») et peut légitimer cette création. L'autre, la Roquette des murailles est déterminante sous conditions (« Z3 ») et doit présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Alisier de Fontainebleau	<i>Sorbus latifolia</i>	Z1	2002
Roquette des murailles	<i>Diploxys muralis</i>	Z3	2002

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

10 espèces à caractère envahissant ont été observées à Montfermeil.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Azolla fausse-fougère (<i>Azolla filiculoides</i>)	Ailanthé du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
Épilobe cilié (<i>Epilobium ciliatum</i>)	Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)
Laurier Cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>)	Lentille d'eau minuscule (<i>Lemna minuta</i>)
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



L'**Ailanthé du Japon** colonise la plupart du temps les friches, bernes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



Le **Laurier Cerise** recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est une espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui en

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

18 espèces n'ont pas été revues dans la commune après 2000, à notre connaissance.

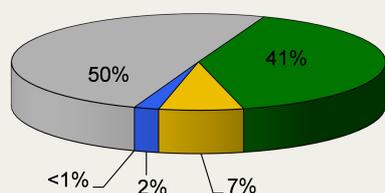
Huit d'entre elles sont aujourd'hui menacées ou éteintes à l'échelle régionale :

- Le Tordyle à larges feuilles (*Turgenia latifolia*), noté en 1849, est aujourd'hui considéré comme éteint dans la région.
- Le Coqueret (*Physalis alkekengi*) noté en 1849, la Silène d'Angleterre (*Silene gallica*) et le Persil des moissons (*Sison segetum*) mentionnés en 1861 et la Renoncule à feuilles de lierre (*Ranunculus hederaceus*) cité en 1913 sont considérés comme en danger critique d'extinction.
- La Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*) et la Petite Pyrole (*Pyrola minor*), mentionnées respectivement en 1836 et 1861 sont aujourd'hui considérés comme en danger.
- Le Monotrope sucepin (*Monotropa hypopitys*), observé en 1836, est actuellement considéré comme vulnérable.

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **64 hectares**, soit environ **12 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels** dominent l'espace avec un peu plus de 32 ha. Cette catégorie se compose principalement de pelouses de parcs et de plantations de feuillus. D'autres habitats rattachés à cette catégorie présentent des surfaces moins importantes.
- Les **forêts**, qui occupent 26 ha, sont composées essentiellement de boisements de type chênaies-hêtraies sur sols à pH neutre.
- Les **landes, fruticées et prairies** recouvrent 4,5 ha et sont représentées essentiellement par des fourrés à prunelliers et troènes.
- Les **milieux aquatiques** (1,5 ha) correspondent à des surfaces en eaux, riches en éléments nutritifs.
- Les **tourbières et marais** sont représentés par des végétations liées aux eaux stagnantes ou à faible courant.



- Terres agricoles et paysages artificiels
- Forêts
- Landes, fruticées et prairies
- Milieux aquatiques
- Tourbières et marais

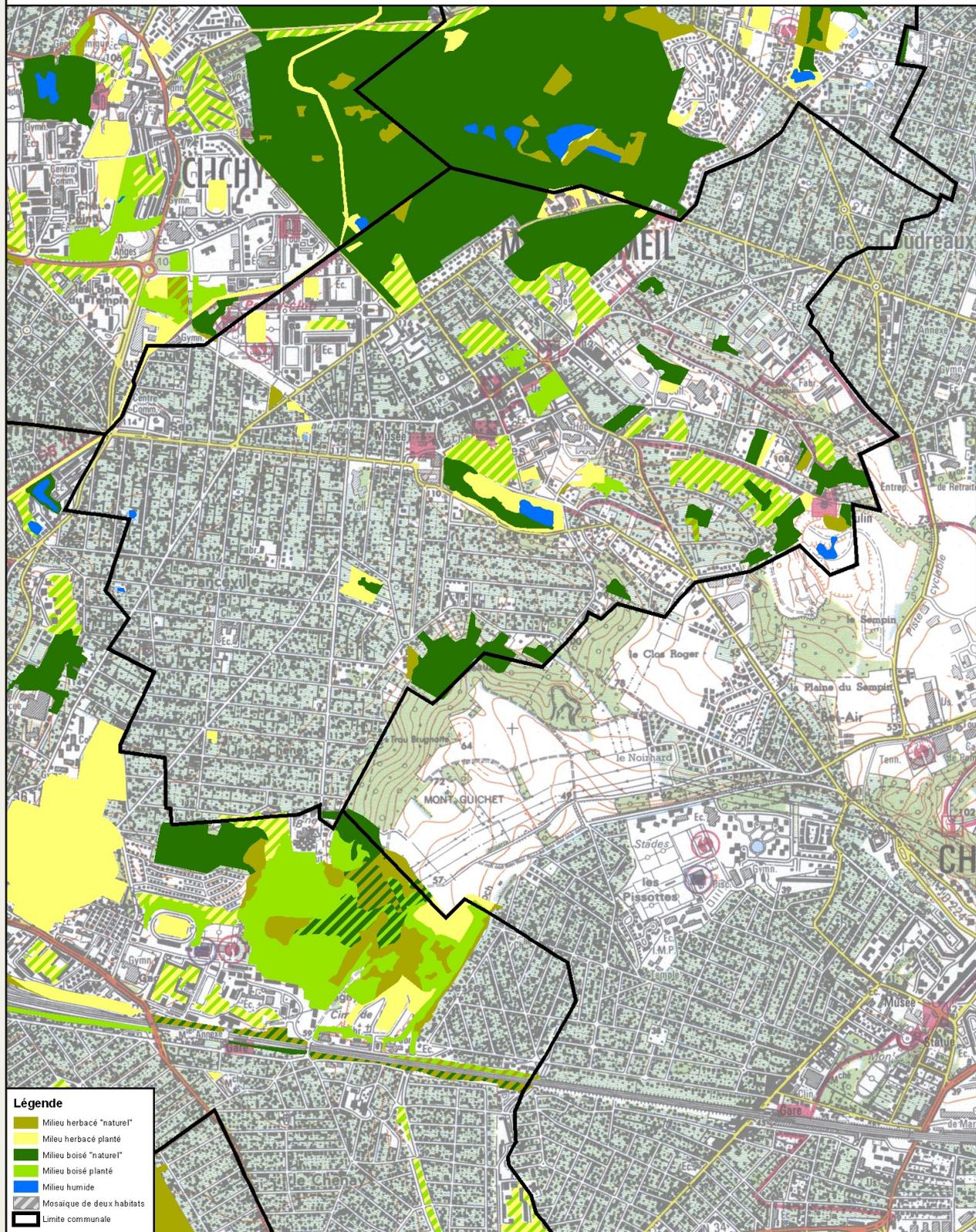
Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Montfermeil selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

2 végétations observées à Montfermeil possèdent un intérêt patrimonial puisqu'elles sont inscrites à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore :

- Le boisement humide structuré par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), désigné sous le nom d'*Equiseto telmateiae - Fraxinetum excelsioris*.
- La prairie fauchée ou pâturée, sur sols moyennement humides, dénommée *Arrhenatherion elatioris*.

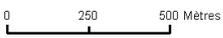
Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)

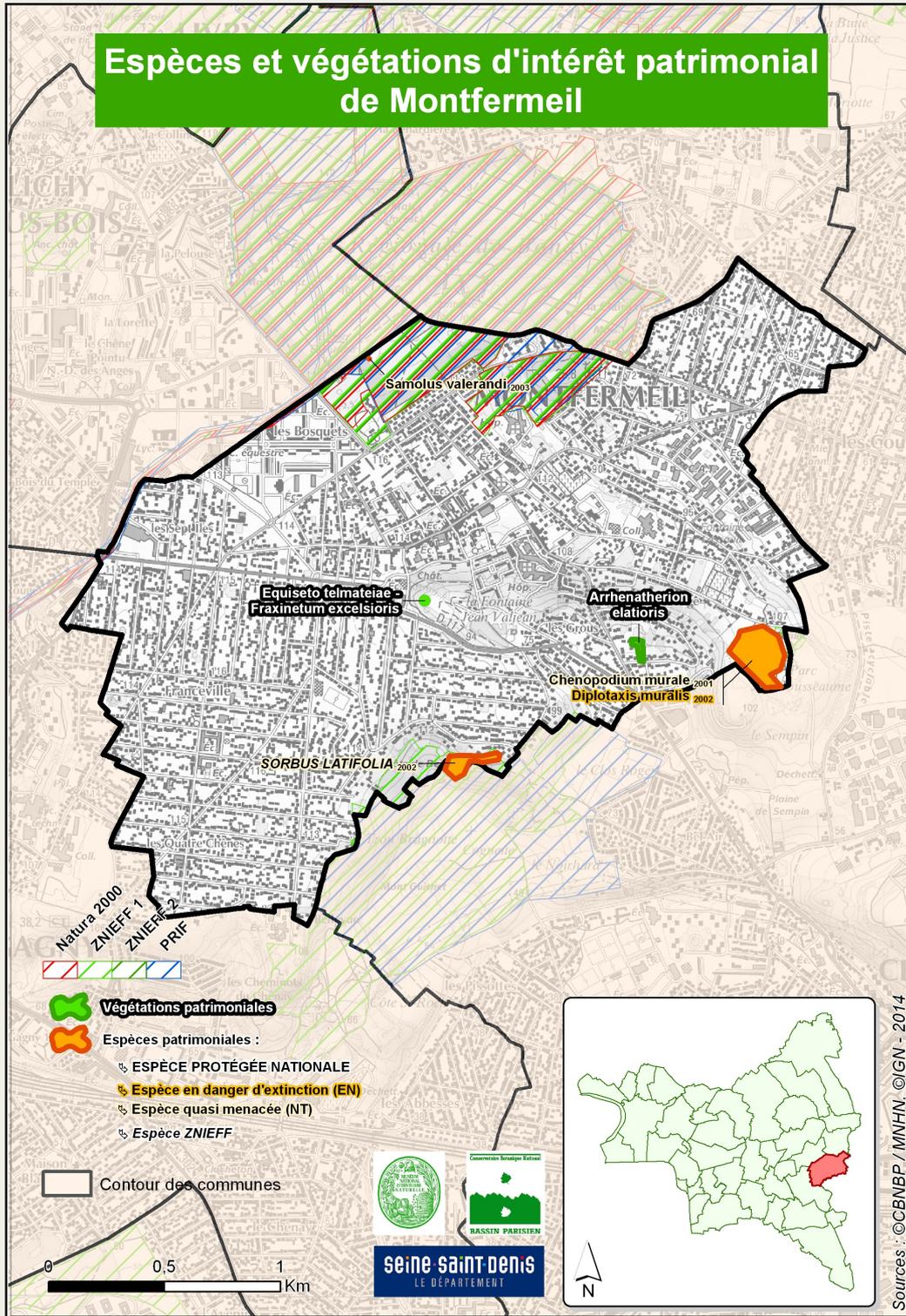


Légende

- Milieu herbacé "naturel"
- Milieu herbacé planté
- Milieu boisé "naturel"
- Milieu boisé planté
- Milieu humide
- Mosaïque de deux habitats
- Limite communale

BD CARTO © - IGN - PARIS - 2006 (Licence n° 2006 CUJ 0888) ; SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CUJ 2079) ; BD Habitat © CNBP 2008





Pour plus d'informations sur la flore de Montfermeil, consulter le site du CBNBP :

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93047>

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud

Version : 01/2015.